



**SOCIÉTÉ NAUTIQUE
SAINT-TROPEZ**

Assemblée Générale 2020 sur le bilan 2019 AG en Visio conférence reportée le 10 mars 2021

Madame le Maire, Sylvie SIRI prend la parole à la fin de l'assemblée générale 2019.

« Mesdames et Messieurs, bonsoir,

Je ne surprendrai personne en disant que la SNST est une institution à Saint Tropez et une belle institution. La plupart des personnes connaissent votre association à travers les Voiles de Saint Tropez. Bien sûr un rendez-vous incontournable dans notre commune, avec des retombées économiques exceptionnelles et une promotion de notre village incomparable. Mais la SNST est beaucoup plus que cela. Il suffit pour s'en persuader de citer deux chiffres : Elle est faite de 504 membres et dispose de 106 places de bateau au port. 40% de bateaux à moteurs et 60 % de voiliers. Je pourrais indéfiniment allonger cette liste de chiffres et cela deviendrait fastidieux. Je voudrais maintenant aborder la vision que mon équipe et moi-même avons du partenariat ville/SNST pour l'année à suivre pour l'année à venir. Tout d'abord vous n'êtes pas sans savoir que la crise sanitaire qui nous a frappés de plein fouet, n'est pas sans conséquence pour la commune. Ainsi la ville, tout budget confondu a une perte de recettes en 2020 de 5 millions d'euros dont 1,2 million d'euros pour le budget du port. Si je cite ces chiffres, c'est pour que vous soyez sensibles au fait que nous entrons dans une période de rigueur et cela bien entendu influencera d'une manière juste que passagère sur la capacité financière de la commune à accompagner ses partenaires. Par ailleurs, nous sommes également très attachés pour que l'essentiel des forces vives de l'association, à travers ses adhérents, soit très majoritairement tropéziens. Il ne s'agit pas d'une vision réductrice et discriminante des choses mais c'est notre façon de les voir. En cela il n'y a rien de choquant, et toute commune doit œuvrer en priorité en direction de ses administrés. Par ailleurs, il me semble qu'un danger peut guetter une association lorsque celle-ci ne reste pas vigilante, et de réduire son rôle à la fonction de simple fournisseur de service, exemple l'attribution de places de port. Or pour nous une association c'est un lieu d'échange, de partage mais également de formation. Il faut donc que l'association continue voir accentue cet aspect des choses pour amener le plus de tropéziens possible et surtout les plus modestes d'entre eux à la découverte de la voile et du bateau à moteur habitable. Je sais que mes propos ont un écho majoritairement favorable auprès de vous et je suis persuadée que votre association et la ville ont de très belles années devant elles pour améliorer la belle vitrine du nautisme à Saint Tropez ;
Et je vous remercie ;